



interversion de mention sur PV

Par **Oror**, le **08/03/2010 à 10:25**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour savoir si ma contravention est valable ou si je peux la contester.

J'ai été verbalisé et le gendarme a interverti son numéro d'officier avec le nom de la ville et inversement.

Puis-je contester?

Merci d'avance.

Par **razor2**, le **08/03/2010 à 11:40**

Bonjour, non, aucune chance de voir une contestation aboutir sur cet élément.